



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 17 novembre 2023
(OR. en)

14772/23

CFSP/PESC 1445
CSDP/PSDC 729
EUMC 451
COAFR 380
EUTM SOMALIA 11
EUCAP SOMALIA 5
PSC DEC 52

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ prorogeant le mandat du chef de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) (EUCAP Somalia/1/2023)

DÉCISION (PESC) 2023/...
DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du ...

**prorogeant le mandat du chef de la mission de l'Union européenne
visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) (EUCAP Somalia/1/2023)**

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38, troisième alinéa,

vu la décision 2012/389/PESC du Conseil du 16 juillet 2012 relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia)¹, et notamment son article 9, paragraphe 1,

¹ JO L 187 du 17.7.2012, p. 40.

considérant ce qui suit:

- (1) En vertu de l'article 9, paragraphe 1, de la décision 2012/389/PESC du Conseil, le Comité politique et de sécurité (COPS) est autorisé, conformément à l'article 38 du traité, à prendre les décisions appropriées aux fins d'exercer le contrôle politique et la direction stratégique de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia), y compris la décision de nommer un chef de mission, sur proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (ci-après dénommé "haut représentant").
- (2) Le 13 décembre 2022, le COPS a adopté la décision (PESC) 2022/2538¹ portant nomination de M. Kauko AALTOMAA en tant que chef de la mission EUCAP Somalia du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.
- (3) Le 20 octobre 2023, le haut représentant a proposé de proroger le mandat de M. Kauko AALTOMAA en tant que chef de la mission EUCAP Somalia du 1^{er} janvier 2024 au 30 avril 2024,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision (PESC) 2022/2538 du Comité Politique et de Sécurité du 13 décembre 2022 portant nomination du chef de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) (EUCAP Somalia/1/2022) (JO L 328 du 22.12.2022, p. 98).

Article premier

Le mandat de M. Kauko AALTOMAA en tant que chef de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) est prorogé pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 30 avril 2024.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

*Par le Comité politique et de sécurité
Le président / La présidente*
